

10/02/2017

La natation départementale entre deux eaux



Les jeunes nageurs les plus méritants ont été récompensés.

Le samedi 4 février, l'USC Natation et la ville de Chauvigny recevaient tous les clubs de natation du département ainsi que le Comité départemental de natation de la Vienne pour son assemblée générale. Après un message de bienvenue de Michel Daout, l'adjoint aux sports de la ville, le secrétaire a dressé le bilan de la saison écoulée avec les manifestations phares de l'année 2016.

Le 7^e meeting jeunes à Montmorillon des 26 et 27 mars qui a réuni 272 participants, l'opération « J'apprends à nager » organisée fin août à la piscine de Chauvigny a permis à 14 jeunes nageurs de vaincre leur peur de l'eau ainsi que le « 6^e trophée de la Vienne eau libre » à Saint Cyr au mois de septembre dernier. Toutefois, l'absence d'officiel de la Fédération Française de Natation (FFN) pour ce type d'épreuves sportives dans notre région ne permet pas au Comité d'en organiser d'autres actuellement.

Le Comité de natation de la Vienne représente tous les clubs du département, clubs d'été compris, auprès de la FFN. La baisse des budgets, voire la suppression de certaines subventions compliquent son fonctionnement et réduit ses actions dans le domaine sportif. Le Comité départemental olympique sportif (CDOS) soutient lui aussi de son côté les clubs de natation, en leur proposant, par exemple, la mise en place d'un logiciel de comptabilité ou la location de minibus pour leurs déplacements. Le Comité de natation de la Vienne veille également à former des officiels. Ils permettent le bon déroulement des compétitions homologuées par la FFN en validant les résultats. À l'issue de cette réunion, après la récompense des jeunes nageurs les plus méritants, l'ancien président Yann Méheux-Dréano a été reconduit dans ses fonctions pour 4 ans. Pendant cette durée, il espère coopter et former son futur remplaçant tout en contribuant au passage du Comité régional Poitou-Charentes de natation vers la Ligue de la Nouvelle Aquitaine.